



ELOGE

DE M. LE MARQUIS DE TORCY.

JEAN-BAPTISTE COLBERT Marquis de Torcy, Croissy, Sablé, Bois-Dauphin; Comte de la Barre en Bierné, Baron de Pincé, Seigneur châtelain de la Guénaudière, & autres lieux; Ministre & Secrétaire d'Etat, Commandeur des Ordres du Roi, naquit à Paris, le 14 Septembre 1665, de Charles Colbert Marquis de Croissy, Ministre & Secrétaire d'Etat, & de Françoise Beraud. Il avoit à peine six ans, lorsque le feu Roi choisit M. de Croissy pour son Ambassadeur auprès de Charles II Roi d'Angleterre: le jeune Marquis de Torcy fut du voyage, circonstance que nous ne rapporterions pas dans cet éloge, si malgré sa grande jeunesse, son heureux caractère ne lui eût dès-lors attiré l'amitié de plusieurs personnes de la Cour d'Angleterre, qui lui donnèrent lieu dans la suite, de rendre au Roi & à l'Etat, le plus grand & le plus signalé service qu'il leur ait rendu de sa vie.

Après deux ans de séjour à Londres, il revint à Paris où il fit ses études au Collège de la Marche; il y joignit de lui-même, la lecture d'un grand nombre de livres d'Histoire qu'il dévorait avec avidité: il se préparait ainsi, par un amusement si fort au dessus de son âge, un riche fonds des connoissances les plus nécessaires aux fonctions auxquelles il étoit destiné. Ce n'étoit pas cependant qu'il eût aucun dégoût pour les Belles-Lettres qui faisoient l'objet principal de ses études, il les cultivoit avec assiduité, & les graces de l'expression qu'il possédoit au suprême degré, furent le fruit de l'application qu'il leur donna.

Ses études étant finies à l'âge de seize ans, M. de Croissy commença à le former aux affaires, en lui faisant lire d'anciennes Dépêches. Avec les talens naturels de M. de Torcy, & l'étude de l'Histoire qu'il avoit déjà faite, il ne lui manquoit,

Q ij

tout jeune qu'il étoit, presque rien du fonds nécessaire aux négociations; il n'avoit plus à en acquérir que la forme.

Alphonse VI Roi de Portugal, avoit régné jusqu'en 1668, & avoit épousé Marie-Elisabeth-Françoise de Savoye; mais ayant été reconnu pour également incapable d'être père & d'être Roi, son mariage fut déclaré nul. Don Pedro son frère épousa la Reine, & se mit à la tête des affaires de l'Etat, sous le nom de Régent, qu'il garda jusqu'à la mort de Don Alphonse, arrivée en 1684; alors il prit ouvertement le titre de Roi. Ce fut à cette occasion que M. de Torcy, âgé de moins de dix-neuf ans, fut envoyé Ambassadeur vers ce Prince, pour le féliciter sur son avènement à la Couronne.

A peine étoit-il de retour de cette Ambassade, que le Roi l'envoya, avec même caractère, en Danemark; peu s'en fallut cependant, qu'une circonstance imprévûe ne rendît son voyage inutile. Le cérémonial usité dans la réception des Ambassadeurs, venoit d'être changé en Danemark, & réglé d'une manière que Louis XIV n'approuvoit pas : cependant le Roi de Danemark ne voulant pas se priver de la marque de considération que ce grand Monarque lui donnoit, & sachant d'ailleurs que M. de Torcy, tout jeune qu'il étoit, ne consentiroit jamais à rien qui pût intéresser la gloire du Roi son Maître, imagina un tempérament, au moyen duquel il pouvoit conserver, en sa faveur, l'ancien usage, sans donner atteinte au nouveau règlement, ce fut de le recevoir & de lui donner ses audiences d'arrivée & de congé, en Norwège, où il alloit faire un voyage; il y fut conduit avec toutes sortes de distinctions, défrayé par-tout aux dépens du Roi, & reconduit à Copenhague sur une frégate de l'escadre qui y ramenoit le Roi & toute sa Cour.

M. de Torcy demeura environ un mois dans cette ville, sans mission & sans caractère, toujours avec les mêmes égards du Roi de Danemark, qui, après s'être acquitté de ce qu'il devoit au Roi de France, payoit avec plaisir le tribut qu'il accordoit au mérite personnel de son Ministre.

De Copenhague il alla à Hambourg, à Berlin, à Ratisbonne,

à Vienne, à Munick, dans le Tirol, enfin à Rome & à Naples; par-tout les Ministres du Roi lui donnoient connoissance des ordres de Sa Majesté, & de l'état de leurs négociations: enfin il revint en France en 1686, rapportant de son voyage une profonde connoissance des Etats qu'il avoit parcourus, & l'estime générale de toute l'Europe.

L'année 1687 fut marquée par une nouvelle Ambassade. M. de Torcy fut envoyé à Londres, pour faire des complimens au Roi & à la Reine d'Angleterre, sur la mort de la Duchesse de Modène.

La mort du Pape Innocent XI, qui arriva deux ans après, fut encore pour lui l'occasion d'un autre voyage, le Roi voulut qu'il accompagnât l'Ambassadeur & les Cardinaux françois, qui se rendoient à Rome pour l'élection d'un nouveau Pape, excellente école pour un jeune Ministre, qui, dans une pareille occasion, peut d'un seul coup d'œil voir agir les ressorts de la plus délicate & la plus savante politique, dans un évènement auquel tous les Princes catholiques sont intéressés. Ce fut pendant ce voyage que le Roi lui accorda la survivance de la charge de Secrétaire d'Etat au département des affaires étrangères, de laquelle étoit pourvû M. de Croissy, & dont il exerça les fonctions à son retour, aux sièges de Mons & de Namur, où il suivit le Roi.

En 1696, M. de Croissy songea à l'établissement de M. son fils, & jeta les yeux sur M^{lle} de Pomponne: le Roi non seulement approuva ce choix, mais parut encore désirer la conclusion de cette affaire, il voyoit avec plaisir les familles de deux de ses plus habiles Ministres s'unir ensemble par cette alliance; mais un évènement aussi agréable fut bientôt & bien cruellement troublé par la mort de M. de Croissy, qui arriva au mois de Juillet de cette même année. Le Roi accorda à M. de Torcy, l'agrément de la charge de grand Trésorier de ses Ordres; dont M. de Croissy étoit mort revêtu; & par une distinction singulière, & jusqu'alors unique, voulut qu'il en prêtât le serment le 12 Août suivant, près de quatre mois avant l'expédition de ses provisions, & qu'il

portât les marques de cette dignité à la cérémonie de son mariage, qui fut célébré le lendemain.

La mort de M. de Croissy le mit en plein exercice de sa charge de Secrétaire d'Etat : une des premières affaires qu'il eut à traiter, fut le partage de la succession de Charles II Roi d'Espagne ; ce Prince n'avoit point d'enfans, & la foiblesse de son tempérament faisoit envisager sa fin comme prochaine. Pour éviter les troubles qui pouvoient naître du partage de ses Etats, M. de Torcy avoit conclu, au nom du Roi, un Traité avec les Puissances intéressées, par lequel la Monarchie d'Espagne devoit appartenir au Prince Electoral de Bavière, à des conditions très-avantageuses à la France ; mais ce Prince mourut avant Charles II, & il fut question de prendre de nouveaux arrangemens. Ce fut dans cette circonstance qu'il obtint la place de Sur-intendant des Postes, vacante par la mort de M. de Pomponne son beau-père, qu'il fut déclaré Ministre, & eut entrée au Conseil en cette qualité ; il y retrouva encore la même affaire, mais sous une forme tout-à-fait différente. Pendant qu'on travailloit au second Traité de partage, Charles II mourut ; le Roi en reçût la nouvelle, en même temps que le testament de ce Prince, qui déferoit la Couronne d'Espagne au Duc d'Anjou, ou à son défaut, au Duc de Berry son frère. Il falloit prendre un parti sur le champ, nul délai : le Courier avoit ordre du Conseil d'Espagne, en cas que le Roi n'acceptât pas la disposition de Charles II, dans vingt-quatre heures, de passer à la Cour de Vienne, & d'offrir la Couronne à l'Empereur pour l'Archiduc Charles : quelque parti qu'on pût prendre, la guerre étoit inévitable.

Dans une circonstance aussi critique, M. de Torcy osa ouvrir l'avis de l'acceptation, & fit si bien valoir les raisons qui l'y déterminoient, qu'il l'emporta, & que le Roi déclara qu'il acceptoit, au nom de son Petit-fils, la Monarchie d'Espagne ; aussi depuis le départ du nouveau Roi, jusqu'à la mort de Louis XIV, a-t-il été toujours le canal de leur correspondance, moins comme Ministre, que comme un

serviteur fidèle, dont les deux Princes connoissoient le zèle & l'attachement, & digne d'être dépositaire des sentimens qu'ils avoient l'un pour l'autre; sans l'extrême inégalité de rang qui se trouve toujours entre un Souverain & un sujet, quelque élevé qu'il puisse être : ces sentimens des deux Rois pour M. de Torcy, auroient pû se nommer une véritable amitié.

L'habileté d'un Ministre ne consiste pas seulement à bien traiter les affaires qui se présentent ouvertement; il doit apporter encore plus de soin à pénétrer celles qu'on ne lui découvre pas, & qu'on lui cache même avec le plus de soin : c'étoit un des grands talens de M. de Torcy : il fut par son adresse découvrir, en 1702 & 1703, les négociations que le Duc de Savoye, père de la Reine d'Espagne & de la Duchesse de Bourgogne, entretenoit avec les ennemis de la France; & ce Prince qui croyoit ses démarches ensevelies dans le plus profond secret, fut bien surpris de voir le Roi instruit de ses projets, lui déclarer la guerre, & en exposer les motifs à toute l'Europe dans une lettre au Pape Clément XI, qui fut publiée sous le titre de *Motifs de la guerre de Savoye*. Cette pièce qui étoit l'ouvrage de M. de Torcy, a été regardée comme un chef-d'œuvre par tous les connoisseurs.

Le triste état auquel le royaume se trouva réduit en 1709, tant par le mauvais succès des dernières campagnes, que par le terrible hiver de cette année qui avoit ôté jusqu'à la moindre apparence de récolte, ouvrit une nouvelle carrière à son zèle. Le Roi attendri sur les malheurs de son peuple, ne craignit point de laisser voir à ses Ministres une sensibilité qui lui faisoit tant d'honneur; & on chercha les moyens de parvenir à la paix, à quelque prix que ce fût. L'avis général fut de commencer la négociation par la Hollande: ce n'étoit cependant pas celui de M. de Torcy: mais quelque inutile qu'il jugeât cette négociation, il savoit que si quelque chose pouvoit en assurer le succès, c'étoit de ne la confier qu'à un Ministre habile, zélé, & qui pût être dépositaire des plus secrètes intentions du Roi.

Il est aisé de voir combien une pareille commission étoit

dangereuse : il falloit traverser fans passeports un pays rempli d'ennemis, au risque d'être arrêté, si on étoit découvert ; aller faire des propositions à des gens peu disposés à les accepter, & que la nécessité où se trouvoit la France de rechercher la paix, rendoit encore plus fiers ; &, ce qui doit entrer en ligne de compte, laisser aux envieux toute la liberté possible de travailler à détruire dans l'esprit du Prince celui qui s'exposeroit si généreusement. Malgré tous ces dangers qu'il connoissoit parfaitement, il alla s'offrir au Roi, & partit pour la Haye, muni des pouvoirs les plus amples, & sous la seule sûreté d'un passeport qui n'étoit pas pour lui : aussi ne s'en fallut-il que de quelques heures, qu'il ne fût arrêté en chemin.

Le succès de la négociation fut tel qu'il l'avoit prévu : les demandes des Alliés furent excessives : peut-être cependant, sachant les intentions du Roi, & le besoin que le royaume avoit de la paix, les eût-il accordées, s'il avoit pû espérer d'y parvenir par ce moyen. Mais voyant que plus il leur accordoit, plus ils demandoient, & qu'ils se réservoient même des articles secrets à demander dans la suite, sur lesquels ils ne vouloient pas encore s'expliquer, ce qui étoit un moyen assuré de recommencer la guerre, quand ils le jugeroient à propos, il conçut un dessein dont il commença l'exécution sur le champ, en exigeant d'eux de rédiger par écrit leurs demandes, ce que le Roi leur accordoit, & le refus même de s'expliquer sur les articles qu'ils se réservoient à demander, afin, disoit-il, que le Roi pût en conférer avec son Conseil. L'écrit fut dressé & signé de tous ceux qui composoient l'assemblée ; après quoi, il revint en France, muni de cette pièce dont les Alliés ne connoissoient pas toute l'importance, & promettant de leur faire savoir, avant quinze jours, la réponse du Roi.

La lecture de ce mémoire fit voir évidemment qu'ils ne vouloient point de paix ; cependant le royaume étoit épuisé d'hommes & d'argent, & la disette étoit extrême. Ce fut alors que M. de Torcy fit part au Roi de son dessein, & lui proposa

propofa de rendre public ce qu'il venoit de faire pour le foulagement de fes peuples ; ce fut par ordre de ce Prince, qu'il écrivit en fon nom une lettre à tous les Gouverneurs, par laquelle le Roi daignoit rendre compte à fes fujets des démarches qu'il avoit faites pour lui procurer la paix, en abandonnant non feulement fes propres conquêtes, mais encore le Roi fon Petit-fils, & du procédé qu'avoient tenu avec lui fes ennemis. Cette lettre produifit effectivement tout ce qu'on en attendoit. Les étrangers furent pénétrés d'admiration pour ce grand Prince, & d'indignation pour les Alliés ; & les François firent voir dans cette occafion que le plus riche trésor qu'un Roi puiſſe poſſéder, eſt le cœur de fes fujets : les coffres du Roi fe remplirent ; les troupes fe complétèrent ; on fe prépara à continuer la guerre, & on n'attendit pas les quinze jours pour faire favoir aux Alliés le refus de leurs propoſitions.

Quoique l'expédient dont nous venons de parler eût réuſſi, c'étoit un moyen violent qui ne pouvoit ſervir qu'à vaincre l'opiniâtreté des ennemis, mais qui ne remédioit en rien au mauvais état où ſe trouvoit le royaume, & M. de Torcy n'avoit nullement perdu de vûe une paix dont il connoiſſoit la néceſſité : les amis qu'il avoit conſervés à la Cour d'Angleterre, lui fournirent l'occafion de la conclurre. Il fut informé que des circonſtances particulières avoient jeté quelque ſemence de diviſion entre ceux qui étoient chargés du gouvernement ; & il fut ſi bien en profiter, que la paix avec cette Couronne fut conclue, avant que les Alliés en euſſent la moindre connoiſſance. Le fruit en fut la ſéparation des Anglois d'avec eux, arrivée l'été ſuivant, qui facilita beaucoup la victoire que le Maréchal de Villars remporta à Denain.

Les Plénipotentiaires des Alliés, aſſemblés au congrès d'Utrecht depuis le mois de Janvier, avoient toujours marqué le plus grand éloignement de la paix ; mais cet événement les fit changer de langage, & les obligea de l'accepter à des conditions bien différentes de celles qu'ils avoient refusées,

tant au voyage de M. de Torcy à la Haye, qu'aux conférences de Gertruydemberg, qui avoient été tenues peu de temps auparavant avec aussi peu de fruit : elle fut donc conclue entre la France, la Hollande, le Portugal, la Savoye & la Prusse : la guerre avec l'Empereur continua seule jusqu'en 1714, & fut enfin terminée par la paix de Rastat, qui rendit à l'Europe une tranquillité parfaite, dûe presque entièrement aux soins & à l'habileté de M. de Torcy.

Louis XIV mourut l'année suivante, & se nomma par son testament membre du Conseil de Régence. Quoique ce testament demeurât sans exécution, l'estime que Monsieur le Duc d'Orléans, Régent, avoit pour M. de Torcy, l'engagea à se conformer en ce point aux vûes du feu Roi. Ce fut alors qu'il se défit de la charge de Secrétaire d'État, qui, par l'arrangement des conseils établis depuis la régence, n'avoit presque plus de fonctions. Peu de temps après, on érigea en titre d'Office la place de Sur-intendant des postes qu'il avoit exercée par commission depuis 1699. Le travail particulier que cette charge l'obligeoit de faire avec le Prince Régent, & les correspondances qu'il l'avoit chargé de continuer avec les Ministres étrangers, le mettoient dans une espèce de nécessité d'avoir de lui des audiences fréquentes & secrètes. Elles déplurent à quelques courtisans qui trouvèrent moyen d'engager M. le Duc d'Orléans à lui envoyer demander la démission de sa charge au mois de Septembre 1721.

Le Conseil de Régence ayant cessé en 1723 par la majorité du Roi, M. de Torcy se trouva sans fonctions publiques, & rendu absolument à lui-même ; épreuve fatale à la gloire de ceux qui ne la tirent que des postes qu'ils remplissent. Celle de M. de Torcy étoit d'un autre genre : il soutint sa vie privée avec la même dignité qu'il avoit soutenu le poids des plus grandes affaires. Sa retraite lui laissa presque tous ses amis, parce que son mérite les avoit attachés à sa personne, & non l'intérêt à sa fortune.

Il étoit entré dès l'année 1718, Honoraire dans cette Académie à la place de feu M. Fagon : il n'a jamais cessé d'assister

fréquemment à nos Assemblées pendant tout le temps de son séjour à Paris; car depuis sa retraite il passoit ordinairement une partie de l'année à la campagne. Il étoit Président de l'Académie, quand le Roi l'honora de sa présence; & ce fut lui qui porta la parole au nom de la Compagnie.

Nous avons négligé à dessein de parler d'une infinité de faits qui prouvent le cas que le feu Roi & M. le Régent ont toujours fait de lui, comme érections de terres en dignités, brevets honorables, &c. Ces sortes de distinctions se trouvent trop souvent séparées du mérite personnel, pour trouver place dans un éloge académique: nous ne pouvons tenir compte à M. de Torcy que de les avoir méritées.

Peut-être nous reprochera-t-on de n'avoir parlé dans cet éloge, que de la portion de la vie de M. de Torcy, qui fait partie de l'Histoire de France; mais c'est aussi la seule dont nous ayons pû avoir quelque connoissance. La modestie qui étoit une de ses principales vertus, lui faisoit apporter autant de soin à cacher le bien qu'il faisoit, que le commun des hommes en apporte ordinairement à publier celui qu'il fait, & souvent même celui qu'il ne fait pas; on aura peut-être peine à croire qu'il étoit parvenu à oublier lui-même ses services, lorsqu'en 1732, M. de Clairambault Généalogiste des Ordres du Roi, lui en demanda une énumération pour les insérer dans les registres, il fut surpris de cette demande, & ne parla que de ceux de sa famille, disant que pour lui il n'en savoit aucun: ce sont les propres termes de sa lettre.

Il possédoit parfaitement sa langue, & le rare talent d'écrire sur presque toutes sortes de sujets: les lettres sur-tout qu'il écrivoit au nom du Roi, ont été regardées comme des modèles en ce genre.

Il avoit un respect infini pour la religion, de laquelle il a pratiqué toute sa vie les devoirs avec l'exaétitude la plus grande: l'écriture sainte étoit une de ses principales lectures; & il a dit plus d'une fois, qu'il y avoit souvent puisé non seulement des leçons de morale, mais encore des motifs de décision dans les affaires les plus difficiles & les plus importantes.

Enfin, après avoir vécu jusqu'à l'âge de quatre-vingt-un ans, sans avoir ressenti aucune des infirmités de la vieillesse, il eut au mois de Mai dernier, une attaque de goutte qui, ne pouvant se déclarer, lui laissa une espèce de paralysie sur la moitié du corps, on jugea à propos de l'envoyer aux eaux de Bourbon; loin d'y trouver du soulagement, il y perdit la vue; & tomba dans un sommeil léthargique, qui lui a duré, avec de courts intervalles, pendant presque tout le temps de sa maladie. Il revint à Paris le 14 Juillet, on tenta, pour le soulager, tout ce que l'art a de plus puissant; mais il est pour tous les hommes une maladie que l'art ne peut ou ne doit point guérir: & malgré tous les secours qu'on put lui donner, il mourut le 2 Septembre dernier, *plein de jours*, pour parler le langage de cette même écriture qu'il lisoit avec tant d'assiduité; regreté de sa famille, de ses amis, & de tous ceux qui le connoissoient.

Son caractère étoit sérieux, mais plein d'agrément, sur-tout quand il se laissoit aller à quelques momens d'une gayeté, & d'une plaisanterie fine & délicate qui lui étoit propre: il étoit d'une égalité d'humeur, que les circonstances les plus épineuses ne pouvoient interrompre; vrai citoyen, grand Ministre, bon mari, tendre père, fidèle ami, maître doux & humain; en un mot, il ne lui a manqué aucune des qualités essentielles, qui peuvent mettre un homme au dessus des autres.

Il a eu de son mariage avec Dame Catherine-Félicité de Pomponne, un fils M. le Marquis de Croissy, Lieutenant général des armées du Roi; & trois filles, Madame la Marquise d'Ancézune, Madame la Marquise du Plessis-Châtillon, & Madame la Comtesse de Mailly-d'Haucourt; cette dernière est morte en 1734, ne laissant qu'une fille, accordée depuis à M. le Comte de Voyer, fils de M. le Comte d'Argenson.

Sa place d'Académicien Honoraire; a été remplie par M. de Machault Gardé des Sceaux de France, & Contrôleur général des finances.